



CAMEROON INCLUSIVE  
AND RESILIENT CITIES  
DEVELOPMENT PROJECT



PROJET DE DÉVELOPPEMENT  
DES VILLES INCLUSIVES  
ET RÉSILIENTES



LA BANQUE MONDIALE  
BIRD • IDA

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET

CREDIT NUMBER IDA-6132-CM

SUIVI DE LA PRISE EN CHARGE DES SURVIVANTES DE  
VBG/VCE/EAS/HS DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA,  
KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDERE ET YAOUNDE

Contrat N° 00032/CSC/MINHDU/PDVIR/CSPM/10-2023 du 14  
novembre 2023

Titulaire : Groupement RIDEV/ABE/CI2D

## RAPPORT FINAL D'ACTIVITES



Mis en oeuvre par Research Institute for Development (RIDEV)

## Table des matières

Table des matières .....	2
Liste des abréviations.....	3
Liste des figures .....	5
Liste des photos .....	5
Liste des tableaux.....	5
Avant-propos .....	6
Foreword .....	7
Résumé .....	8
INTRODUCTION .....	11
I. CONTEXTE DE LA MISSION.....	12
1.1. Brève Présentation du PDVIR et enjeux de la mission .....	12
1.2. PERIMETRE DE LA MISSION.....	13
1.2.1. OBJESTIFS DE LA MISSION .....	14
1.2.2. RESULTATS ATTENDUS.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.3. CONSISTANCE DE LA MISSION.....	14
1.2.4. LIVRABLES.....	17
II. PLANIFICATION GLOBALE DES ACTIVITES DE LA MISSION.....	18
III. METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION .....	20
3.1. METHODOLOGIE POUR LA PREVENTION DES VBG/VCE/EAS/HS : EVALUATION DES RISQUES 20	
3.2. PREVENTION : MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES.....	20
3.3. METHODOLOGIE POUR LA PRISE EN CHARGE .....	21
3.4. METHODOLOGIE POUR LA GESTION DE L'INFORMATION .....	21
IV. PRINCIPALES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE.....	21
4.1. Rapport de démarrage de la mission .....	21
4.2. RAPPORT D'EVALUATION DES RISQUES VBG/EAS/HS ET CARTOGRAPHIE DES SERVICES DE PRISE EN CHARGE .....	22
4.3. Actualisation du système d'alerte et de prise en charge .....	24
4.4. ACTUALISATION DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP) .....	25
4.5. Activités de renforcement des capacités.....	25
4.5.1. Facilitation de l'atelier de formation des responsables sociaux dans la ville de Yaoundé.....	25
4.5.2. Renforcement des capacités de l'équipe du groupement RIDEV-ABE-CI2D .....	27
4.5.3. Le coaching de proximité .....	28
4.6. Activités avec les parties prenantes.....	28

4.6.1.	Interaction avec l'Unité Technique de Liaison (UTL).....	28
4.6.2.	Interaction avec les entreprises en charges des travaux et les MDC.....	28
4.6.3.	Interaction avec les autorités traditionnelles.....	31
4.7.	ACTIVITES DE SENSIBILISATION .....	33
4.7.1.	Les activités de sensibilisation des employés .....	33
4.7.2.	Les activités de sensibilisation des riverains .....	36
4.8.	Monintoring et prise en charge des cas VBG/EAS/HS.....	36
V.	QUEQUES COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS ENREGISTRES.....	37
VI.	RECOMMANDATIONS .....	39
VII.	CONCLUSION .....	40
VIII.	ANNEXES .....	41

## Liste des abréviations

**ABE** : Agro Bio Energy

**C2D** : Contrat de Désendettement et de Développement

**CCP** : Cellule de Coordination du Projet

**CHFEC** : China First HighWay Enginneering Company Cameroon

**CI2D** : Centre d'Initiative au Développement Durable

**CLS** : Cellule Locale de Suivie

**VCE** : Violence Contre l'Enfant

**EAS** : Exploitation et Abus Sexuels

**HS** : Harcèlement Sexuel

**MDC** : Mission De Contrôle

**MINHDU** : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain

**MINMAP** : Ministère des Marchés Public

**OSC** : Organisation de la Société Civile

**PDVIR** : Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes

**RIDEV** : Research Institute for Development

**UTL** : Unité Technique de Liaison

**VBG** : Violence Basée sur le Genre

## Liste des figures

Figure 1 : Répartition des énumérateurs .....	22
Figure 2 : Répartition des participants aux sensibilisations par ville .....	35
Figure 3 : Chaîne des résultats.....	38

## Liste des photos

Photos 1Collecte des données dans la ville de Yaoundé le 23 janvier 2024.....	24
Photo 2 : Atelier de formation /sensibilisation des responsables sociaux à Douala .....	27
Photo 3 : Séance de travail avec le responsable social de l'UTL de Douala le 15 juillet 2024 .....	28
Photos 4 : Interaction avec les entreprises à Douala et Batouri.....	30
Photos 5 : Sensibilisation avec le personnel de l'entreprise SINOHYDRO à Douala et 2 ER à Batouri.....	36
Photos 6 : Sensibilisation des riverains à Yaoundé et à Douala .....	36

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Périmètre géographique de la mission .....	13
Tableau 2 : Chronogramme globale de la mission .....	18
Tableau 4 : Forces et faiblesses du dispositif de prévention et de réponses aux VBG/EAS/HS .....	29
Tableau 5 : Autorités traditionnelles rencontrées .....	31
Tableau 6 : Répartition des participants aux sensibilisations .....	34

## Avant-propos

Le 03 janvier 2023, Mme Le ministre de l'Habitat et du Développement Urbain du Cameroun a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt N° N°00001/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/RGS/2022 pour le recrutement d'un consultant (firme) chargé du suivi de la prise en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS dans les Villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé. Cet appel s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR).

En réponse à cet appel, le groupement RIDEV//ABE/CI2D a soumis une offre, matérialisant ainsi son intérêt pour la réalisation de la prestation.

Au terme de l'analyse des offres, M. Le Coordonnateur du PDVIR a adressé à RIDEV, mandataire du groupement la lettre DP 142/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/RPM/RPMJ/06-2023 du 22 juin 2023, l'invitant à soumettre une proposition.

Au terme de la procédure de sélection, le MINHDU a adressé la décision N°00418/D/MINHDU/PDVIR/RGS/RPM/RPMJ/10-2023 du 18 octobre 2023 portant attribution du contrat relatif au recrutement du consultant (firme) chargé du suivi de la prise en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS dans les villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé au Groupement RIDEV//ABE/CI2D.

Au terme des négociations d'usage, le contrat N°00032/CSC/MINHDU/PDVIR/CSPM/RPM/RPMJ/2023 relatif à la prestation a été signé le **14 novembre 2023** et notifié le **20 novembre 2023**.

L'ordre de service N° 00390/OS/MINHDU/PDVIR/RGS/RGS-PFHIC/2023 prescrivant le démarrage des prestations pour la tranche ferme de cinq mois a été notifié au consultant en date du **12 décembre 2023**.

## Foreword

On January 03, 2023, The Minister of Housing and Urban Development of Cameroon launched one call for expressions of interest N°00001/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/RGS/2022 for the recruitment of a consultant (firm) in charge of monitoring the care of survivors of GBV/VCE/EAS/HS in the Cities of Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré and Yaoundé. This call is part of the implementation of the Inclusive and Resilient Cities Development Project (PDVIR).

In response to this call, the RIDEV/ABE/CI2D consortium submitted a bid, thus materializing its interest in carrying out the service.

At the end of the analysis of the tenders, The PDVIR's Coordinator sent the letter DP 142/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/RPM/RPMJ/06-2023 of 22 June 2023 to RIDEV, the group's representative, inviting it to submit a proposal.

At the end of the selection procedure, the MINHDU sent RIDEV Decision No. 00418/D/MINHDU/PDVIR/RGS/RPM/RPMJ/10-2023 of 18 October 2023 awarding the contract for the recruitment of the consultant (firm) responsible for monitoring the care of survivors of GBV/VCE/EAS/HS in the cities of Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré and Yaoundé. Thus, at the end of the usual negotiations, contract No. 00032/CSC/MINHDU/PDVIR/CSPM/RPM/RPMJ/2023 relating to the service was signed on November 14, 2023, and notified on **November 20, 2023**.

On **December 12, 2023**, the consultant was notified of Office Order No. 00390/OS/MINHDU/PDVIR/RGS/RGS-PFHIC/2023 prescribing the commencement of the works for the firm five-month phase.

## Résumé

Le Projet de Développement des Villes Inclusives et résiliente (PDVIR) a contractualisé le groupement RIDEV-ABE-CI2D pour mettre en œuvre le projet du suivi de la prise en charge des survivants des VBG/ VCE/ EAS/HS dans les villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé. La mission s'est déroulée du **12 décembre 2023** au **12 décembre 2024**, soit une durée de 12 mois.

La méthodologie utilisée par le groupement RIDEV-ABE-CI2D s'est non seulement fondée sur la Note de Bonnes Pratiques de la Banque Mondiale mais aussi suivant une approche itérative.

Dans un premier temps, le groupement RIDEV-ABE-CI2D a procédé à l'état des lieux en organisant la collecte des données pour l'évaluation des risques et la cartographie des prestataires de prise en charge des VBG/ VCE/ EAS/HS. Sur la base de cette évaluation, la mission a mis en œuvre des activités de préventions (formation des responsables sociaux et la sensibilisation des acteurs) et de réponses VBG/ VCE/ EAS/HS appropriées à chaque partie prenante. C'est ainsi que les responsables sociaux des entreprises en charge des travaux, des MDC, des UTL et les point focaux santé des entreprises ont pris part aux ateliers et /ou aux séances de coaching de proximité ; des outils de gestion des cas ont été remis aux responsables sociaux des entreprises.

Les cadres sociaux et les animateurs (rices) du groupement, après avoir effectué l'état des lieux du dispositif de prévention et de gestion des cas des VBG/ VCE/ EAS/HS au sein de chaque entreprise en charge des travaux, ont organisé des activités de sensibilisation des personnels et des riverains afin de réduire les risques de survenue des VBG/ VCE/ EAS/HS et "libérer la parole des survivants".

Au total, **1456** personnes ont été sensibilisées dont **432** femmes. La stratégie de sensibilisation était basée sur l'organisation des causeries éducatives sur divers thématiques avec les employés des MDC et des entreprises en charge de la réalisation des travaux ; les visites à domicile ont été préconisées pour les riverains.

Le groupement a facilité deux (**2**) ateliers de renforcement des capacités regroupant :

- Les responsables sociaux des MDC et des entreprises en charge des travaux (**18** participants)
- Les OSC des villes de Yaoundé et de Douala (**22** participants)

Trois (**3**) séances de renforcement des capacités de l'équipe du groupement en charge de la mise en œuvre de cette mission ont été organisées pour outiller les **14** animateurs et animatrices du groupement.

**23** descentes ont été organisées au sein des UTL de l'ensemble des villes concernées.

**27** chefs de troisième degré ont été rencontrés en vue de bien circonscrire la zone d'influence du projet et identifier les groupes organisés pour une meilleure planification des sensibilisations.

Les descentes au sein des entreprises en charge des travaux a permis de collecter les informations nécessaires pour la réalisation de l'état de lieu du dispositif de prévention et de réponses aux VBG.

Le dispositif de veille et d'alerte a été mis en place au sein des entreprises et un seul cas de viol a été signalé au cours de notre mission.

D'une manière générale, la mission du groupement a contribué à mettre en place un dispositif de prévention et de réponses des VBG/EAS/HS spécifique à chaque entreprise.

Toutefois, il convient de relever quelques difficultés qui ont affectés les résultats :

- Les responsables sociaux de certaines entreprises ne comprennent pas les enjeux des activités sur les VBG/EAS/HS. C'est le cas par exemple de l'entreprise de l'entreprise **KJBTP** à Douala qui n'a accepté les sensibilisations qu'après plusieurs mois de négociations ;
- Les projets de proximités sont dans la phase de démarrage à Yaoundé. Il a été constaté que le dispositif de prévention des risques de VBG et de gestion des cas reste très embryonnaire dans ces entreprises. Les OSC n'ont pas été recrutées pour les activités de sensibilisation et de formation et donc ne sont pas outillées sur la gestion des cas ;
- L'insécurité liée à la difficulté d'accès de la CFHEC. L'entreprise est située à environ 3 kilomètres de l'axe central reliant le Wouri au Nkam. Les espaces sont non bâtis et la zone est peu fréquentée ;
- Le responsable social de la MDC DIDONG CONSIEL Sarl ne réside pas dans la ville de Kumba. Par conséquent, il est difficile de planifier les activités de sensibilisation avec les employés ;
- Les responsables sociaux de certaines entreprises partageaient parfois avec les animateurs / animatrices du groupement des informations erronées sur le dispositif de prévention de VBG existant dans leur entreprise.

### **RECOMMANDATIONS AUX MAITRES D'OUVRAGE**

- Afin de garantir un bon ancrage du dispositif de prévention et de réponses aux VBG/EAS/HS, il est important que les actions de sensibilisations et de renforcement des capacités des parties

prenantes se poursuivent. En effet, les projets de proximités sont en phase de démarrage dans la ville de Yaoundé et par conséquent, il est important de faire le suivi de la conformité du dispositif de prévention des VBG. Aussi, les entreprises en charges des projets de proximité ne sont plus sous contrat avec les OSC mais continuent pourtant de mener des activités sur le terrain ;

- Mettre un accent sur les circuits de référencement intégrant tous les aspects de la prise en charge des VBG dans toutes les entreprises. Il a été constaté que seule la prise en charge médicale est systématique dans ces entreprises. Deux entreprises (**SINOHYDRO** de Yaoundé et **CEPT** de Batouri) seulement ont signé des conventions pour la prise en charge psychosociale. D'autres responsables sociaux estiment que la prise en charge psychosociale, judiciaire et sécuritaire ne relève pas de leur cahier de charge ;
- Les UTL devraient mettre l'accent sur les activités VBG pendant les réunions de chantier.

## INTRODUCTION

Afin d'améliorer le développement des villes à travers l'inclusion des populations, le gouvernement Camerounais a initié le Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR). Le projet est co-financé par la Banque Mondiale pour une durée de cinq (5) ans et comporte quatre composantes. La composante 2 a pour objectif de mettre à niveau les infrastructures urbaines dans les quartiers précaires.

Les activités liées à cette composante sont susceptibles d'engendrer des **Violences Basées sur le Genre**, en particulier les Exploitations et Abus Sexuels mais aussi le Harcèlement Sexuel. En fait, le PDVIR implique la présence de plusieurs nouveaux acteurs dans les quartiers, ce qui modifie la dynamique sociale et accroît les risques sociaux et environnementaux multiformes.

Pour prévenir et répondre efficacement à la Violence Basée sur le Genre, l'Exploitation et Abus Sexuel et le Harcèlement Sexuel, le Maître d'ouvrage a contractualisé le groupement RIDEV/ABE/CI2D afin de mettre en œuvre la mission de suivi de la prise en charge des survivantes des VBG/CVE/ EAS/HS dans les **sept** villes cibles du projet à savoir Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua Ngaoundéré et Yaoundé.

Le présent rapport décrit les activités mises en œuvre dans le cadre de cette mission pendant la période allant de **décembre 2023** à novembre **2024** suivant le cadre de planification globale du projet.

## I. CONTEXTE DE LA MISSION

### 1.1. Brève Présentation du PDVIR et enjeux de la mission

Le Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) vise à améliorer l'inclusion spatiale, sociale et économique en milieu urbain et à renforcer la résilience des villes aux changements climatiques et sociaux. Financé sur fonds **IDA** par la Banque Mondiale pour une durée de cinq ans, il vise notamment: (i) l'inclusion spatiale par l'amélioration de l'accès aux services urbains, fonciers et à l'habitat pour les populations à faibles revenus et celles des régions défavorisées ou isolées en raison des problèmes d'insécurité et de pauvreté ; (ii) l'inclusion économique en favorisant l'accès à des opportunités économiques en particulier pour les jeunes ; et (iii) l'inclusion sociale par des mécanismes de participation et d'engagement des communautés dans les prises de décisions.

La composante **2** vise l'amélioration de la connectivité et du cadre de vie dans les villes bénéficiaires et a pour objectif de mettre à niveau les infrastructures urbaines pour accroître l'accès aux services de base dans les quartiers précaires et améliorer l'intégration socio-économique de ces quartiers dans les villes. La mise en place de ce projet peut engendrer les VBG.

En effet, au-delà des retombées positives de la construction de ces infrastructures, le projet pourrait générer des impacts négatifs si des mesures adéquates ne sont pas prises pour protéger les populations riveraines notamment en ce qui concerne les VBG/VCE/EAS/HS. Par ailleurs, les projets de développement impliquent la présence de plusieurs acteurs nouveaux dans les quartiers, ce qui modifie la dynamique sociale et accroît les risques sociaux et environnementaux multiformes.

Pour prévenir et répondre efficacement à la **Violence Basée sur le Genre**, l'**Exploitation et Abus Sexuel** et le **Harcèlement Sexuel**, le Maître d'ouvrage a contractualisé le groupement RIDEV/AGROBIO ENERGY/CI2D afin de mettre en oeuvre la mission *de suivi de la prise en charge des survivantes des VBG/CVE/ EAS/HS dans sept villes à savoir Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua Ngaoundéré et Yaoundé* Contexte des VBG/VCE/EAS/HS au Cameroun.

Les **VBG** sont d'envergure internationale et remettent en cause les droits humains fondamentaux, en particulier ceux des femmes. Selon les estimations de l'OMS (2013), **35%** des femmes, soit près d'une femme sur trois, indiquent avoir été exposées à des violences physiques ou sexuelles de la part de leur partenaire intime ou de quelqu'un d'autre au cours de leur vie. Presqu'une femme sur trois en couple a subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur partenaire intime. Pas moins de **38 %** du total des meurtres de femmes sont commis par leurs partenaires intimes.

Selon l'Institut National de la Statistique (INS) du Cameroun, plus d'une femme sur deux a subi au moins une de ces violences au cours de sa vie. A l'occasion de la célébration de la 29<sup>e</sup> journée mondiale de la famille le **17 mai 2023**, le ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille s'est exprimé à ce sujet : « Depuis le mois de janvier 2023, nous dénombrons environ **30** femmes et jeunes filles décédées du fait des violences perpétrées sur elles par des hommes, dans la plupart des cas un conjoint ou un parent ». Selon les associations de défense des droits des femmes, les données liées au féminicide sont probablement beaucoup plus élevées car plusieurs victimes ne sont toujours pas recensées, faute d'informations suffisantes pour identifier les cas.

Les crises sécuritaires auxquelles le Cameroun est confronté depuis quelques années dans les régions de l'Extrême-nord (exactions de Boko haram), de l'Est (présence de nombreux réfugiés venus de la RCA), du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, (exactions des séparatistes), viennent exacerber les Violences Basées sur le Genre, l'Exploitation et les Abus Sexuels et les Violences Contre les enfants.

Aussi, la mise en œuvre des grands travaux de construction d'infrastructures impliquant l'arrivée dans les zones d'exécution d'un grand nombre de personnels disposant d'un pouvoir financier très souvent plus important que la moyenne locale constitue un terreau favorable à la survenue des VBG/EAS/HS/VCE. Cette présence généralement masculine, crée de la demande pour des prestations sexuelles tarifées, des relations sexuelles avec des partenaires mineures, et la recrudescence des agressions sexuelles et des relations sexuelles non consenties. De plus, le recrutement des hommes de la communauté sur les chantiers aggrave les disparités entre hommes et femmes dans la communauté. Ce nouveau déséquilibre de pouvoir est générateur de VBG/EAS/HS/VCE.

## 1.2. PERIMETRE DE LA MISSION

La mission se déroule dans six régions ; les départements ciblés et le nombre de localités se déclinent comme suit :

Tableau 1 : Périmètre géographique de la mission

N°	Régions	Nombre de départements	Nombre d'arrondissements	Villes concernées	Nombre de quartiers
1	Est	1	1	Batouri	04
2	Littoral	1	2	Douala	13
3	Extrême-Nord	2	2	Maroua	2
				Kousseri	

4	Sud-ouest	1	1	Kumba	1
5	Adamaoua	1	1	Ngaoundéré	02
6	Centre	1	03	Yaoundé	09
<b>TOTAL</b>		<b>7</b>	<b>10</b>	<b>07</b>	<b>31</b>

### 1.2.1. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de la mission est de réduire les risques de VBG/VCE/EAS/HS liés à la mise en œuvre du PDVIR et apporter une réponse adéquate et efficace aux cas enregistrés. De manière plus spécifique, les objectifs de la mission se déclinent ainsi qu'il suit :

- Renforcer le dispositif de prévention des VBG/VCE/EAS/HS dans le cadre de la mise en œuvre du PDVIR ;
- Assurer la prise en charge des cas de VBG/VCE/EAS/HS signalés ;
- Documenter les bonnes pratiques et leçons apprises.

### 1.2.2. RESULTATS ATTENDUS

- Les risques de VBG/VCE/EAS/HS dans les sept villes cibles du PDVIR sont identifiés ;
- Les parties prenantes du projet s'approprient la problématique de VBG/VCE/EAS/HS et agissent pour réduire les risques ;
- Les cas de VBG/VCE/EAS/HS sont signalés ;
- Les cas signalés sont pris en charge de manière adéquate ;
- Les savoirs et leçons issus de la mise en œuvre de la mission sont documentés.

### 1.2.3. CONSISTANCE DE LA MISSION

La mission du consultant telle que précisée par les Termes de Références consiste à :

- Actualiser la cartographie des structures de référencement et de prise en charge des survivantes dans les quartiers où les activités de sous projets de proximité du projet se mettent en œuvre, ainsi que les noms et contacts des sage-femmes traditionnelles s'il en existe, des leaders femmes dans la communauté, des lieux de rencontre des femmes dans les quartiers, des femmes qui participent au traitement des problèmes de VBG.

- Conformément aux bonnes pratiques de prise en charge des survivantes de VBG/EAS/HS, fournir une analyse de la qualité des services de chaque service de prise en charge identifié.
- Concevoir et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation et prévention de ces risques aussi bien au niveau des communautés concernées qu'auprès des travailleurs embauchés par le projet. Ces campagnes devront comprendre entre autres la sensibilisation et la formation régulière des travailleurs et des communautés touchées par le projet sur les VBG, l'EAS, et le HAS, leurs causes, conséquences, et risques spécifiquement liés au projet, les services de réponse disponibles aux survivantes, les standards de conduite du projet et les sanctions prévues en cas de violation, le MGP, les façons de le saisir et des objectifs etc.
- Actualiser le rapport d'évaluation des risques de VBG/VBCE/EAS/HS dans les zones de mise en œuvre du projet. Cela impliquera sur la base de ce qui a été préalablement produit par le consultant, de caractériser les différentes formes de VBG/VCE/EAS/HS, les principales victimes, les auteurs et les circonstances de l'évènement, les ONG/OSC qui travaillent sur la violence basée sur le genre dans les zones et comment la VBG est adressée. Cette mise à jour devra prendre en compte les zones de mise en œuvre des sous projets de proximité.
- Actualiser le système de référencement élaboré pour les zones respectives du projet. Le système de référencement de façon opérationnelle est un système d'alerte rapide des cas de VBG/VCE/EAS/HS. Ce système devra faire l'objet de formation à l'attention de tous les acteurs de mise en œuvre du plan d'action de prévention et d'atténuation des risques dans toutes les villes cibles du PDVIR. Il devra prendre en compte les éléments socio culturels qui peuvent promouvoir ou aider à réduire la VBG.
- Evaluer les capacités des OSC locales qui sont recrutées en vue de la sensibilisation communautaire sur les VBG/VCE/EAS/HS. Il s'agira d'évaluer les capacités logistiques, pédagogiques (y compris les supports de communication), humaines en vue d'identifier les faiblesses et les axes/stratégies d'amélioration dans chacune des villes cibles du projet.
- Organiser des sessions d'éducation et de sensibilisation des points focaux et leaders communautaires intervenant dans la gestion des VBG, leurs effets et la nécessité de les prévenir.
- Discussion et formation des groupes de femmes et des filles. Dans les quartiers qui n'ont pas de groupes de femmes, organiser les femmes et les filles en groupes. Organiser des programmes d'éducation et de sensibilisation basés sur les problèmes spécifiques qui affectent directement les femmes et les filles, mais aussi les risques liés aux activités du projet.

- Mettre en place et coordonner un système de gestion de l'information dans le domaine de la VBG/VCE/EAS/HS et faciliter le partage de connaissances, la collaboration et le soutien mutuel entre les acteurs travaillant dans ce domaine.
- Suivre la mise en œuvre complète des services de prise en charge des victimes de VBG, y compris la coordination et l'orientation vers le conseil et le soutien psychosocial, les services de santé, les services juridiques, les moyens de subsistance etc. dans toutes les villes cibles du projet.
- Développer et mettre en œuvre un plan spécifique de prise en compte de la lutte contre les violences basées sur le genre dans toutes les activités du projet. Ce plan devra se fonder sur les résultats de l'état des lieux et devra inclure les objectifs à atteindre, les activités à mettre en œuvre (sensibilisation, renforcement des capacités, causeries éducatives etc.), les résultats attendus.
- Elaborer en collaboration avec le responsable social et la responsable communication du PDVIR, un plan de communication spécifique lié aux risques de VBG/VCE/EAS/HS ;
- Assurer le suivi de la contractualisation locale des prestations offertes par les services locaux d'assistance aux survivantes ;
- Documenter les bonnes pratiques ou succès stories vécues suite à la mise en œuvre des activités ;
- Proposer des ajustements du Plan d'action de Prévention et d'atténuation des VBG/VCE/EAS/HS.
- Participer aux réunions liées aux VBG/VCE/EAS/HS
- Actualiser le MGP projet en prenant en compte les aspects de prise en charge des survivantes des VBG.
- Développer et appuyer la mise en œuvre d'un système efficace de prise en charge rapide des victimes de violences basées sur le genre, impliquant des acteurs de mise en œuvre du projet.
- D'appuyer la CCP dans la mise en place du MGP et en particulier la saisie, la gestion et le rapportage des plaintes liées aux VBG lors de la mise en œuvre du projet conformément au manuel du MGP qui sera développé et mis en place pour assurer une gestion éthique et confidentielle des plaintes de VBG.
- D'assurer l'accès des survivantes aux soins holistiques, y compris au moins la prise en charge psychosociale, médicales et juridique/judiciaire, par le biais d'un protocole de réponse axé sur la survivante ; servir au sein de l'équipe de conformité.
- Documenter les résultats enregistrés et les leçons apprises.

#### 1.2.4.LIVRABLES

Au cours de cette mission, le groupement a livré les produits suivants :

- Un rapport de démarrage intégrant en plus de la méthodologie d'intervention, un système de suivi évaluation de l'action avec les principaux résultats, les indicateurs et les outils de suivi (T0+14 jours) ;
- Un rapport actualisé de la cartographie des structures de référencement et de prise en charge des survivantes dans chaque ville cible du projet (T0+30 jours) ;
- Un rapport actualisé de l'évaluation des risques de VBG/VCE/EAS/HS dans les zones de mise en œuvre du Projet (T0+30 jours) ;
- Un système d'alerte et de prise en charge des survivantes (T0+40jours) ;
- Le MGP actualisé (T0+60 jours) ;
- Un système de gestion de l'information et un plan de communication (T0+70 jours) ;
- Les rapports mensuels d'activité y compris les rapports de formation de mise en œuvre de la stratégie de prise en compte de la problématique VBG ;
- Un rapport final.

En définitive les principaux axes de la mission du consultant ont été les suivants :

- Faire l'état des lieux de la situation (diagnostic) des VBG/VCE/EAS/HS dans la zone d'influence du projet dans chacune des villes cibles ; (Risques des VBG/VCE/EAS/HS et typologie, prestataires de la prise en charge (holistique) et qualité des prestations, connaissances, attitudes et pratiques des parties prenantes sur la problématique des VBG/VCE/EAS/HS) ;
- Renforcer la prévention à travers une approche participative qui mobilise toutes les parties prenantes avec un accent particulier sur le renforcement des capacités des différents acteurs et les sensibilisations (des membres de la communauté et des personnels des entreprises,) ;
- Assurer la prise en charge holistique selon les standards reconnus en la matière des survivantes
- Gestion de l'information :
  - Assurer une communication efficace pour le GBV mainstreaming
  - Documenter les bonnes pratiques et les leçons apprises.



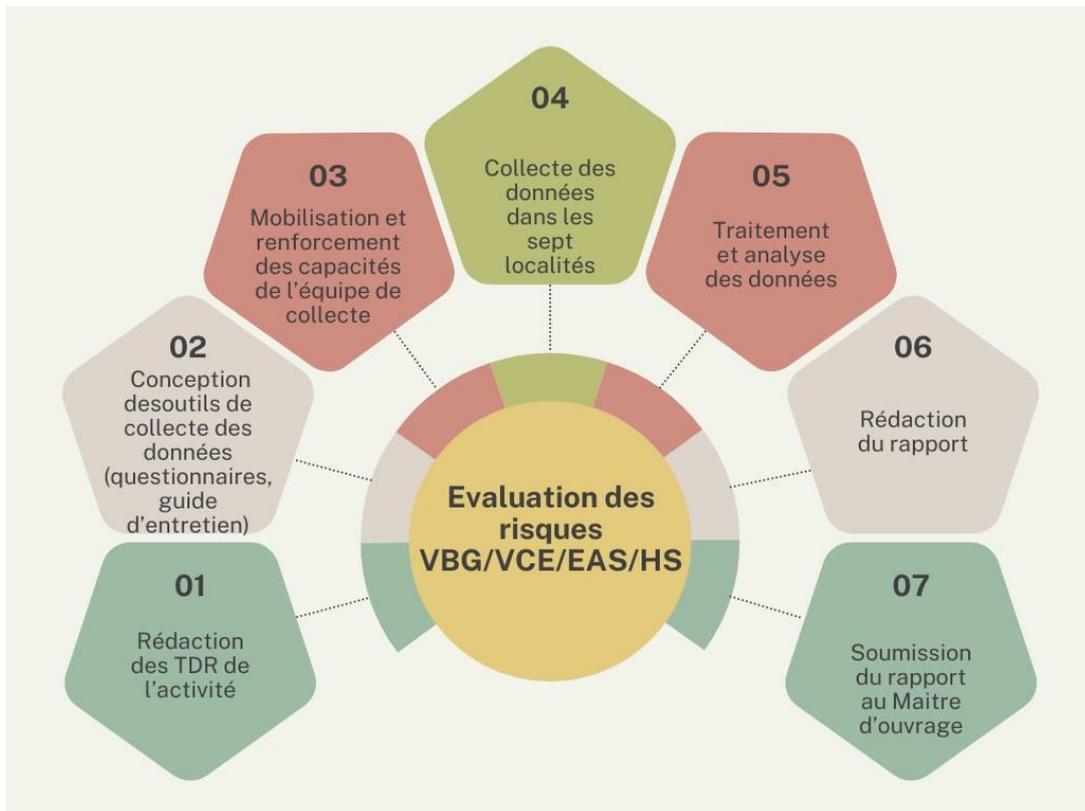


### III. METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION

La mise en œuvre de la mission a été faite suivant une approche itérative. Autrement dit, tout au long de la réalisation de la mission, les réalités et les spécificités de chaque région ont été prises en compte pour affiner la planification des activités.

#### 3.1. METHODOLOGIE POUR LA PREVENTION DES VBG/VCE/EAS/HS : EVALUATION DES RISQUES

La méthodologie consiste à faire l'état des lieux des dispositifs existants et de proposer des axes d'amélioration afin de réduire les risques de VBG/VCE/EAS/HS. De manière pratique, les principales activités ci-après seront mises en œuvre :



#### 3.2. PREVENTION : MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

Le consultant a mis en œuvre les activités de prévention ci-dessous :

- Evaluation du dispositif de prévention des VBG /EAS/HS au niveau des acteurs (UTL, Mission de Contrôle et Entreprises) ;
- Evaluation des capacités des OSC afin de capitaliser les acquis et améliorer les résultats ;
- Organisation des sessions de sensibilisation.

### 3.3. METHODOLOGIE POUR LA PRISE EN CHARGE

Pour la prise en charge la méthodologie a reposé sur les éléments ci-dessous :

- ✓ Actualisation de la cartographie des prestataires de services VBG ;
- ✓ Elaboration du cadre de responsabilisation et d'intervention ;
- ✓ Suivi de la prise en charge des survivants ;
- ✓ Gestion des plaintes.

### 3.4. METHODOLOGIE POUR LA GESTION DE L'INFORMATION

Au cours de cette mission, la gestion de l'information a été sous-tendue par l'élaboration du plan de communication. Ce plan intégrait les objectifs de la communication, les messages clés à véhiculer, les cibles de la communication, les canaux de communication et les supports de communication. L'autre volet de la gestion de l'information était l'identification et la documentation des bonnes pratiques.

## IV. PRINCIPALES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE

### 4.1. Rapport de démarrage de la mission

Le premier livrable attendu de cette mission était le rapport de démarrage intégrant en plus de la méthodologie d'intervention, un système de Suivi-Évaluation de l'action avec les principaux résultats, les indicateurs et les outils de suivi. Ce rapport a été produit au cours du mois de **décembre 2023**. Les principales étapes de mise en œuvre de la mission sont représentées dans le schéma ci-dessous :



## 4.2. RAPPORT D'ÉVALUATION DES RISQUES VBG/EAS/HS ET CARTOGRAPHIE DES SERVICES DE PRISE EN CHARGE

Pour documenter les risques de VBG/EAS/HS et effectuer la cartographie des structures de prise en charge des VBG dans les villes touchées par le PDVIR, le consultant a tour à tour procédé à l'élaboration des outils de collecte des données, de la revue documentaire et de traitement des données.

Les 16 et 17 janvier 2024 le consultant a organisé un atelier dans le but de renforcer les capacités des agents de collecte des données. Au total **42** participants se sont familiarisés avec les outils de collecte des données, (questionnaire et guide d'entretien), ainsi que la plateforme kobocollect. La méthodologie pour l'identification des répondants a été clarifiée. Ainsi, les agents de collecte dans chaque localité ont été déployés en binôme et ont sillonné la zone d'influence du projet pour d'une part identifier les structures de prise en charge des survivants des VBG/EAS/HS et collecter les données auprès des personnes clés et des membres de la communauté. Un travail préliminaire de délimitation de la zone d'influence du projet a été réalisé sur la base des documents du projet et le rapport réalisé par le précédent consultant.

En plus de l'identification des structures de prise en charge des survivants de VBG/EAS/HS, les agents de collecte des données avaient également comme tâche de faire une évaluation rapide des capacités de ces acteurs suivant un ensemble de critères notamment la disponibilité, l'accessibilité, l'adaptabilité, la sécurité, la confidentialité

Le tableau ci-dessous présente le nombre de participant à cette rencontre par ville.

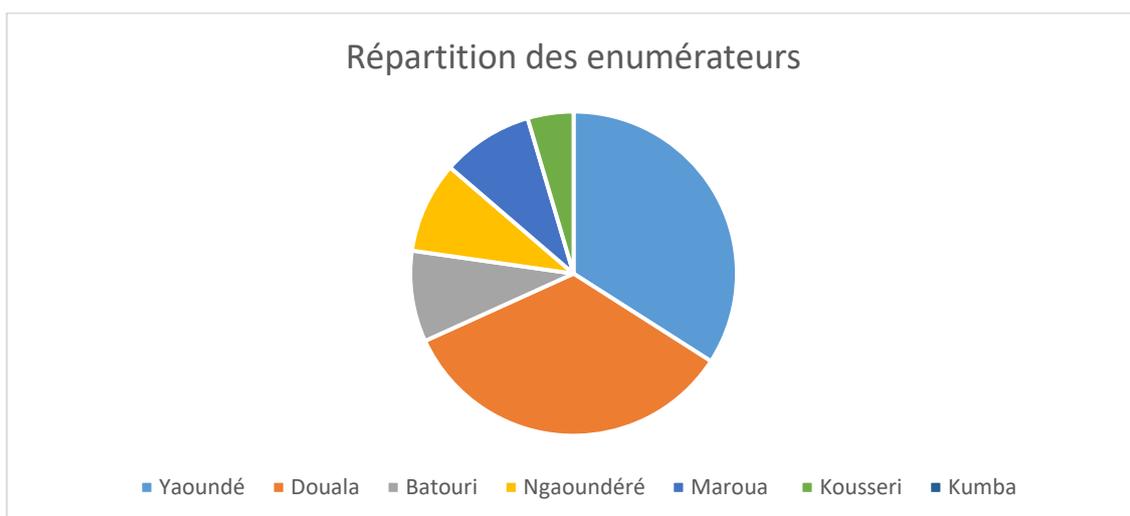


Figure 1 : Répartition des énumérateurs

Les données ont été collectées du 26 février au 02 mars 2024. Concernant l'évaluation des risques des VBG/EAS/VCE et HS, le questionnaire a été administré aux personnes ressources et à

quelques employés des entreprises en charge des travaux. En ce qui concerne la cartographie, l'identification des prestataires s'est faite dans un premier temps grâce à une revue de la documentation disponible. Par la suite, les équipes de terrain ont procédé à une délimitation de la zone d'influence du projet en considérant une zone d'environ trois kilomètres autour du site des travaux. Les données ont été collectées dans le strict respect des principes éthiques de confidentialité et de sécurité. Les données collectées à l'aide de l'application informatique Kobocollect ont ensuite été traitées avec le logiciel de cartographie ArcGis.

Au total **81** focus groups (**25** à Yaoundé, **23** à Douala, **07** à Maroua, **07** à Batouri, **06** à Kousséri et **07** à Ngaoundéré) ont été organisés.

Les quatre types de VBG les plus cités par les participants aux échanges ont été :

- La violence physique ;
- Le viol ;
- Les violences psychologiques ;
- Les agressions sexuelles.

Les participants ont déclaré que les ménages et les débits de boisson constituent les endroits les plus à risques pour ces types de violence. De manière générale, les femmes et les filles sont les groupes les plus à risques.

Dans la ville de Maroua, un participant a déclaré « *Les VBG sont des cas très récurrent. Nous avons beaucoup de cas d'agression, de harcèlement, violence conjugale, Ces violences se déroulent le plus souvent dans la nuit.* »

Une autre participante aux focus group à Ngaoundéré a déclaré « *J'ai connu une fille qui a été envoyée en mariage de force a son violeur et en est tombée enceinte. Cette dernière était traumatisée ; avait des problèmes d'insomnie et était toujours apeurée* »

Lors des échanges, les équipes de la mission ont également mentionné les Exploitations et Abus Sexuels et les harcèlements comme des formes de VBG. Une grande majorité de répondants ne considèrent pas des relations entre des employés du projet et des bénéficiaires comme un abus. Selon certains « *il est important que les jeunes filles des quartiers riverains des travaux tirent un avantage de leur relation avec les employés du projet, compte tenu du contexte de pauvreté généralisée. La condition est que la jeune fille soit consentante et qu'elle soit majeure* »



Photos 1 Collecte des données dans la ville de Yaoundé le 23 janvier 2024

#### 4.3. Actualisation du système d'alerte et de prise en charge

Le troisième livrable attendu de la mission était la mise en place d'un système d'alerte et de prise en charge des survivantes de VBG/EAS/HS, dont l'objectif est de mettre en place un système de signalement efficace capable de recevoir, traiter les plaintes de VBG en toute sécurité de telle sorte que les survivants soient protégés, reçoivent une assistance et que les cas fassent l'objet d'un suivi approprié. Plus spécifiquement, il était question de :

- Améliorer la prévention des VBG/VCE/EAS/HS ;
- Apporter une prise en charge efficace et adéquate aux cas signalés ;
- Renforcer la coordination entre les acteurs de lutte contre les VBG ;
- Partager les informations et les bonnes pratiques.

Pour mettre en place un système d'alerte et de prise en charge des survivants de VBG, la mission a dans un premier temps évalué le dispositif existant. Il a été constaté que ce dispositif est basé essentiellement sur l'existence d'un numéro vert, des boîtes à suggestions et des canaux variés de communication. La principale limite de ce dispositif était qu'il ne précisait pas la procédure pour signaler un cas de VBG/EAS/HS. D'autre part les points focaux, chargés de la gestion des cas ne disposaient pas de tous les outils nécessaires.

Le système actualisé d'alerte et de prise en charge des survivants a mis l'accent sur les mesures nécessaires pour assurer l'efficacité du dispositif, notamment le renforcement des capacités des points

focaux VBG/EAS/HS, des OSC en charge des sensibilisations, des points focaux au niveau communautaire et le suivi de la qualité des prestations par les acteurs de prise en charge des cas.

#### 4.4. ACTUALISATION DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP)

Le Mécanisme de gestion des plaintes actualisé constitue le quatrième livrable attendu du groupement RIDEV/ABE/C12D. L'actualisation du MGP a porté essentiellement sur les points suivants :

- Le cadre normatif : Dans le dispositif actualisé, un paragraphe qui présente les normes internationales et les bonnes pratiques en matière de gestion des plaintes a été introduit. L'approche de la Banque Mondiale pour la gestion des plaintes a été prise en compte
- La structuration du dispositif a été actualisée avec l'introduction d'un nouvel acteur qui est l'ONG en charge des sensibilisations et celle en charge du suivi de la prise en charge des survivants des VBG/EAS/HS
- Les modalités de gestion des plaintes ont été complétées
- Les procédures de gestion des plaintes VBG/EAS/HS ont été complétées et les outils y relatifs ont été ajoutés.
- Les mesures pour assurer le bon fonctionnement du MGP ont été intégrées.

#### 4.5. Activités de renforcement des capacités

Le renforcement des capacités a été organisé suivant trois modalités à savoir :

- Ateliers organisés en présentiel ;
- Ateliers organisés en Visio conférence ;
- Coaching de proximité.

Les activités de renforcement de capacité ont été fait à plusieurs niveau : au niveau des responsables sociaux impliqués dans le PDVIR, au niveau personnel du groupement RIDEV/ABE/C12D et au niveau des points focaux santé.

##### 4.5.1. Facilitation des ateliers de formation des responsables sociaux dans les villes de Yaoundé et de Douala

Au cours de cette mission, le groupement a facilité en présentiel deux ateliers de formation des responsables sociaux des villes de Yaoundé, Douala et Kumba. Ces ateliers se sont déroulés aux mois de février et de mars 2024. La première session s'est déroulée à l'hôtel Welcome Garden à Soa et la deuxième à la salle de conférence de l'UTL de Douala à Bonanjo. **18** personnes ont pris part à cette première session soit **08 femmes** tandis que lors de la deuxième session, **22** participants (dont **08 femmes**) ont été enregistrés. L'objectif général de ces ateliers était de renforcer les capacités des

responsables sociaux sur les procédures de traitement des plaintes VBG/EAS/HS/VCE dans le cadre du PDVIR. En bref, au terme de ces ateliers, ils devaient être capables d'accueillir, d'écouter et d'orienter les survivants vers les services adéquats tout en respectant les principes de confidentialité et de sécurité. Spécifiquement il était question de :

- Renforcer les connaissances des participants sur les VBG ;
- Renforcer l'engagement des responsables sociaux dans la lutte contre les VBG ;
- Outiller les participants pour pouvoir reconnaître les types de VBG ;
- Améliorer les compétences des participants sur les procédures de traitement des plaintes VBG.

Ces ateliers de renforcement des capacités des responsables sociaux des entreprises en charge de la mise en œuvre des travaux dans le cadre du PDVIR se sont articulés autour de 02 modules et de 06 sessions qui sont :

### **Module 1 : Risques de VBG/EAS/HS et VCE et stratégies de prévention/atténuation**

**Session 1** : Les concepts clés relatifs aux VBG

**Session 2** : Cadre national, politique, juridique et institutionnel régissant la prévention des VBG/VCE

**Session 3** : Mesures de prévention et d'atténuation des risques de VBG dans le cadre du PDVIR

### **Module 2 : Dispositif du MGP relatif aux plaintes de VBG**

**Session 4** : Les acteurs de réponse des VBG dans le cadre du PDVIR à Yaoundé

**Session 5** : Gestion des cas de VBG.

**Au terme de ses ateliers plusieurs recommandations ont été formulées.** Il s'agit entre autres de :

**R1** : Chaque entité devra rendre compte des travaux de l'atelier à sa hiérarchie et les restituer également auprès des employés. Les responsables sociaux devront à cet effet, élaborer des plans d'action de restitution et consigner les activités dans des PV qui constitueront des instruments de vérification ;

**R2** : Les responsables sociaux des entreprises devront s'assurer de bien sensibiliser leurs chefs, afin qu'ils soient bien informés des responsabilités qui sont les leurs dans la procédure de traitement des plaintes VBG ;

**R3** : Les MDC doivent s'assurer de rappeler le rôle des chefs d'entreprises dans le traitement des plaintes ;

**R4** : L'UTL devra rappeler au cours des réunions de chantier les dispositions aux chefs d'entreprises.

Au cours de ces ateliers, les facilitateurs ont mis les outils de gestion des cas à la disposition des participants ainsi que des liens numériques pour l'accès aux ressources pour permettre aux utilisateurs de continuer à se former pendant le projet.



Photo 2 : Atelier de formation /sensibilisation des responsables sociaux à Douala

#### **4.5.2. Renforcement des capacités de l'équipe du groupement RIDEV-ABE-CI2D**

Trois sessions de renforcement des capacités de l'équipe du groupement ont été organisées durant cette mission. Elles se sont déroulées respectivement le 10 janvier, le 22 avril et 07 août 2024 en visioconférence à travers la plateforme *google meet* et en présentiel pour les membres de l'équipe basés à Yaoundé.

L'objectif général de ces sessions était d'harmoniser la compréhension de la méthodologie de mise en œuvre de la mission. Au total, **14** animateurs et cadres sociaux issus des différentes villes ont pris part à chacune des sessions. De façon générale, les échanges ont porté sur :

- ✓ La présentation de la mission et les objectifs à atteindre, la méthodologie, les activités à mettre en œuvre et les résultats attendus ;
- ✓ L'évaluation rapide des connaissances des membres de l'équipe de terrain sur les questions de VBG/EAS/HS en vue de bien cadrer les activités de renforcement des capacités ;
- ✓ Le recadrage des agents de terrain.

### 4.5.3. Le coaching de proximité

Pour le coaching de proximité, les animateurs, animatrices et cadres sociaux se sont rendus disponibles pour accompagner les points focaux des entreprises et les points focaux au niveau des formations sanitaires sur la gestion des cas des VBG, la reconnaissance des VBG et le Mécanisme de Gestion des Plaintes.

## 4.6. Activités avec les parties prenantes

### 4.6.1. Interaction avec l'Unité Technique de Liaison (UTL)

Au cours de cette mission, **23** descentes ont été effectuées au sein des Unités Techniques de Liaison (UTL). Ces rencontres avaient pour objectifs de :

- Prendre contact avec les responsables de l'UTL ;
- Présenter la mission ainsi que la méthodologie d'intervention ;
- Présenter les attentes du groupement RIDEV/ABE/CI2D vis-à-vis de l'UTL ;
- Solliciter les lettres d'introduction auprès des chefs de troisième degré ;



- Solliciter toute documentation utile pour la réalisation de la mission ;
- Collecter les informations sur les projets de proximité ;
- Faire le compte rendu des activités menées par le groupement RIDEV-ABE-CI2D.

Cette interaction a permis de collecter les informations sur la localisation de l'entreprise de réalisation des travaux et d'informer l'UTL des activités menées par le groupement sur le terrain.

*Photo 3 : Séance de travail avec le responsable social de l'UTL de Douala le 15 juillet 2024*

### 4.6.2. Interaction avec les entreprises en charges des travaux et les MDC

Durant ce contrat, les responsables des entreprises en charge de la réalisation des ouvrages dans le cadre du PDVIR et les MDC ont été rencontrés. L'objectif de l'interaction avec les acteurs de terrain était de faire la prise de contact ainsi que l'état des lieux du dispositif de VBG existant dans chacune des structures concernées. Les activités ci-dessous ont été menées avec les entreprises :

- Collecte des informations sur le MGP de chaque entreprise (noms et contact des personnes impliquées dans la gestion des plaintes) ;

- La collecte des informations sur le circuit de référencement des cas des VBG ;
- Collecte des informations/ mise sur pieds des canaux de signalement propres à chaque entreprise ;
- Préparation et programmation des sensibilisations du personnel avec les responsables sociaux des entreprises ;
- Accompagnement des entreprises pour la signature des codes de conduite ;
- Etat des lieux du dispositif de prévention et de gestion des VBG. Au premier mois de la mission, en dehors des entreprises AVIC-INTL et le groupement ZCCC, aucune autre entreprise ne possédait les outils de gestion des cas VBG. De même, les MDC n'avaient pas de points de focaux VBG. Le tableau ci-dessous présente les forces et les faiblesses du dispositif initial dans les entreprises.

Tableau 3 : Forces et faiblesses du dispositif de prévention et de réponses aux VBG/EAS/HS

Forces	Faiblesses
Les entreprises impliquées dans la réalisation des projets structurants mettent un accent très particulier sur la signature des codes de bonne conduite.	Aucune entreprise ne dispose des outils de gestion de cas. De même, certaines entreprises en charge des projets de proximité n'avaient pas de code de conduite mais juste des règlements intérieurs La plupart des entreprises en charge de la réalisation des projets de proximité n'ont pas recruté d'OSC pour la sensibilisation du personnel et des riverains.
En dehors de l'entreprise SINOHYDRO de Douala, les autres entreprises ont contractualisé les OSC pour la mise en œuvre du volet VBG	Le système d'alerte est axé sur la boîte à suggestion que les employés sollicitent très peu
L'ensemble des entreprises dispose d'un mécanisme de gestion de plainte	Les responsables sociaux qui sont également responsables de la gestion des cas de VBG ne sont pas assez outillés en matière de gestion des cas de VBG
Les MDC qui sont des structures de coordination ne disposent pas des outils de gestion des cas de VBG mais participent à toutes les activités VBG organisées par les OSC et les entreprises en charge des travaux	Certaines entreprises ne possèdent pas des points focaux VBG Les informations contenues dans le registre de gestion des plaintes ne sont pas harmonisées

Au terme de cette mission, il apparait que les recommandations formulées pour l'amélioration du dispositif de prévention et de gestion des cas de VBG sont prises progressivement en compte. Désormais, toutes les entreprises à l'exception de celles de Maroua ont désigné des points focaux VBG et disposent des outils de gestion des cas. Les responsables sociaux veillent à la signature des codes de conduite VBG qu'ils transmettent aux UTL. Certaines entreprises de réalisation des travaux de proximité ont contractualisé les OSC pour la sensibilisation des riverains. Toutefois il demeure quelques points à améliorer :

- Le renforcement de la sensibilisation des salariés sur les VBG et l'appropriation du code de conduite ;
- Le respect des procédures notamment le délai de signalement des cas par les responsables sociaux ;
- Le recrutement / renouvellement du contrat des OSC dans les entreprises en charge des travaux ;
- La vulgarisation du mécanisme de signalement et de prise en charge des cas de VBG.



Photos 4 : Interaction avec les entreprises à Douala et Batouri

Un cas de bonne pratique a été enregistré. Il s'agit de l'entreprise SYNOHYDRO de Yaoundé.

## SINOHYDRO YAOUNDE : UN EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

L'entreprise SINOHYDRO de Yaoundé maîtrise le Mécanisme de gestion de plainte. Sa matrice de gestion des plaintes est structurée autour des éléments ci-dessous :

- Réception et Enregistrement des plaintes ou réclamation : après réception des plaintes et réclamations, les points d'entrées transfèrent toutes les plaintes au niveau du point focal de l'entreprise qui va procéder à leur enregistrement dans un registre des plaintes ou fichier électronique et un feed-back sera fait au plaignant avec contact et nom des personnes chargées du suivi du dossier (plainte) ;
  - Pré analyse : Une pré analyse des plaintes est menée par le responsable social de l'entreprise en vue de déterminer l'admissibilité de la plainte, sa catégorie, son niveau de gravité, l'ordre de priorité et le directeur métier chargé du traitement des plainte ;
  - Le MGP de SINOHYDRO est un outil d'écoute et dialogue avec l'ensemble des parties prenantes. A ce titre toutes les plaintes et requêtes sont recevables. Toutefois, seules celles qui se rapportent directement aux engagements, aux activités, aux impacts, à la responsabilité ainsi qu'au mandat de SINOHYDRO sont admissibles. Si la plainte n'est pas admissible, le plaignant en est informé par écrit (courrier) par le responsable social qui l'oriente alors vers les acteurs ou instances, avant de clôturer la plainte.
- NB : pour une meilleure prise en charge des survivants, SOINOHYDRO a signé des conventions avec les prestataires de prise en charge.**

### 4.6.3. Interaction avec les autorités traditionnelles

Au cours de cette mission, 27 chefs de quartiers situés dans la zone d'influence du PDVIR ont été rencontrés. L'objectif de ces rencontres était d'effectuer une prise de contact avec les autorités traditionnelles et de recenser les blocs touchés par les travaux afin de mieux organiser les sensibilisations dans les communautés. Ces descentes ont également permis de faire l'état des lieux des groupes organisés présents dans ces blocs. Le tableau ci-dessous résume les autorités rencontrées dans chaque localité cible.

Tableau 4 : Autorités traditionnelles rencontrées

Villes	Quartiers	Noms des Blocs	Associations présentes dans le bloc
Maroua	Ziling	ZILING DJOUBEIROU, ZILING HAMADJODA, ZILING VAGAI, ZILING MBELLARE	
	Ouro	OURO-TCHEDDE MAL DAIROU, OURO-TCHEDDE DOUKKA, OURO-TCHEDDE BOURGOU	

		TCHAUDE, OURO-TCHEDDE BOURGOU TCHAUDE	
Yaoundé	Nkolmesseng 1	Bloc 3, 4, 6,7,8 et 9	Association des amis solidaires Nkolmesseng (ADAS), Association des jeunes de Nkolmesseng, Association Voisins Solidaires, Association Femmes solidaires, Association des notables du bloc 7 et Femmes dynamiques de Nkolmesseng
	NKOLMESSE NG II	3 blocs	Les associations seront identifiées à la suite de la mission
	NKOLMESSE NG III	Blocs 1, 3,4, 5 et 7	CODEP (Comité De Développement),
	MVOG EBANDA	Blocs 4, 5, 7 et 8	Association des résidents du bloc 4,
	Oyom-Abang II	Bloc1	Association solidarité d'Oyom-Abang,
	Nkolafeme	Bloc 6	Association « la générale »
	Ekorezok	Bloc 1	RAS
	Nnom-Nnam	Bloc 1, 4 et 7	Association des chefs de familles du bloc, Association des femmes du bloc 4
	Abobo	Chefferie d'Abobo	AFEREZ (Association des femmes et filles responsables), Association Hygiène CAM
	Ndamvouth	Le bloc Ndamvouth CENEMA	Batons Cameroun
	Nkomassi	Bloc 1	Association solidarité pour la vie, Les retrouvailles de Nkolbisson
	Ngoulemakon g	Bloc1, 2, 3 ,4 ,5,6,7	
Batouri	Mepo centre administratif	Bloc N° 1, Bloc N°2, Bloc N°3	
	Mokolo haoussa	Bloc N° 1, 2,3 et 4	
	Mokolo Yoko	Bloc N° 1, 2,3	
Kousseri	Koulouk	Bloc1	Associations Agriculture et élevage, Associations des Femmes Dynamiques
	Nzakalo	Bloc 2	Associations des Jeunes Actifs de Nzakalo
	Wally	Bloc 3	Association Education
	Ardebe ville	Bloc 4	Association des femmes Commerçants
	Lakka	Bloc 6	Association 'Aller de l'avant ' SOITOUYAM, Associations des Femmes Actives
Kumba	Nshie-mie	Ntoko street, Baptist street, Ngassa street, Mbanya street, Cameroon street	

	Nshien-nshie	Church street, Honesty street, BAO street , Sour sop street, Cameroon street – left et Catholic mission area	
	Ekemba I	Behind Catholic Mission Cemetery Akale street, Mbo street et Paradise street	
	Ekemba II	Part of paradise street, All for God street, Mulango street, Stadium street Et Garre street	
Ngaound éré	Gada-mabanga	Bloc 1 : chefferie, Bloc 2 : Carefour abba abbo, Bloc 3 : sous manguier Bloc 4 : Djaouro Ousmanou et Bloc 5 : Alhadji Dandi	

#### **4.7. ACTIVITES DE SENSIBILISATION**

L'objectif des activités de sensibilisation était d'agir pour prévenir et réduire les risques de VBG/EAS/HE et également de vulgariser les canaux de signalement des incidents VBG. Les sensibilisations visaient à éveiller les consciences des parties prenantes afin de les emmener à changer de comportement en dénonçant tous les cas de VBG. Les causeries éducatives ont été utilisées pour sensibiliser les employés et les visites à domicile pour les riverains.

##### **4.7.1. Les activités de sensibilisation des employés**

La méthodologie utilisée pour les activités de sensibilisation était basée sur une approche participative et intégrait les étapes ci-dessous :

- ✓ Présentation des animateurs ;
- ✓ Une brève communication sur les missions du Groupement RIDEV//ABE/CID2 dans le cadre du PDVIR ;
- ✓ L'énoncé de la thématique du jour ;
- ✓ L'ice breaker ;
- ✓ L'étude de cas ;
- ✓ Le brainstorming ;
- ✓ Le débriefing final.

Les cibles touchées par les sensibilisations étaient le personnel des entreprises et des MDC, les points focaux et les riverains.

Compte tenu du fait que le circuit de référencement n'était pas opérationnel dans la plupart des entreprises, un accent a été mis dans un premier temps sur la sensibilisation des employés.

Pour les sensibilisations du personnel des entreprises, quatre thématiques ont été abordées dans l'ensemble des villes, à savoir, le concept de VBG, le code de conduite, le MGP et le harcèlement sexuel. A total les sensibilisations ont touché **667** personnels dont **59 femmes**. Ces statistiques montrent que le nombre de femmes sensibilisés n'est pas considérable. Ceci s'explique par le fait que le personnel des entreprises est constitué majoritairement des hommes.

Tableau 5 : Répartition des participants aux sensibilisations

Villes	Le concept de VBG	Le code de conduite	Le MGP	Le harcèlement sexuel	Total sensibilisation
Yaoundé	7	3	5	3	18
Batouri	7	2	2	2	13
Kumba	2	1			3
Douala	14	2	2	2	20
Ngaoundéré	3				3
Kousseri	1				1
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>58</b>

Ces sensibilisations ont permis non seulement d'édifier les employés sur les dispositions du code de conduite individuel, mais aussi de vulgariser le MGP et par conséquent les points de signalement des plaintes.

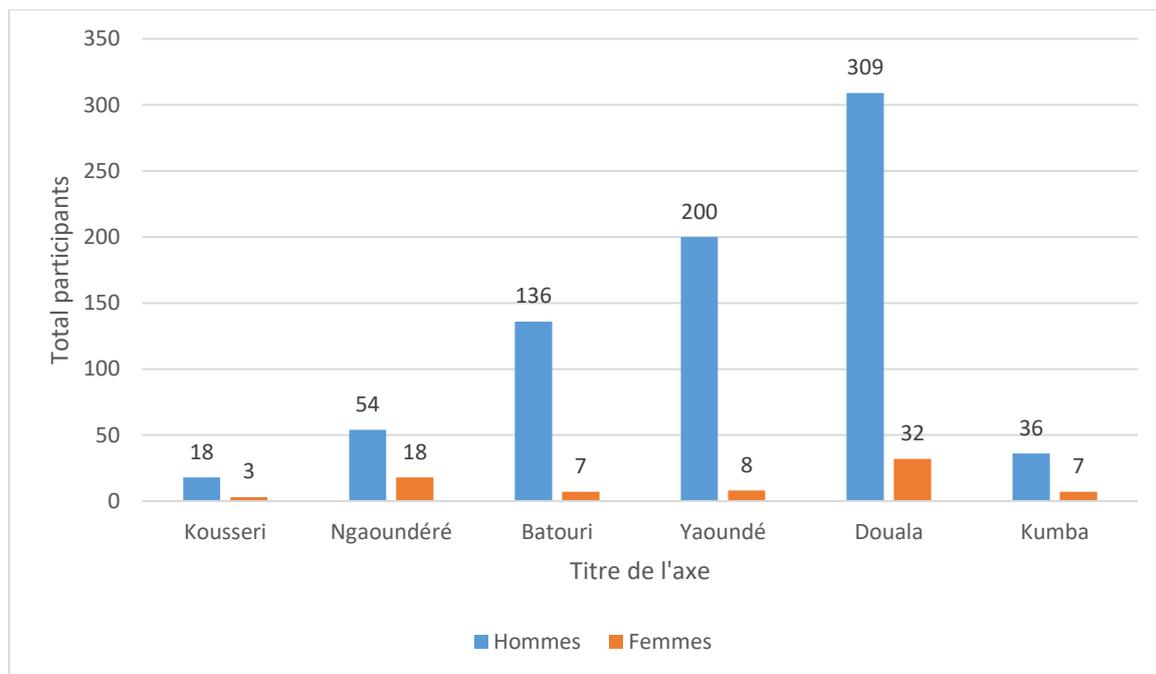


Figure 2 : Répartition des participants aux sensibilisations par ville

Il ressort de cette figure que la ville de Douala a enregistré le plus grand nombre de participants aux sensibilisations par ce qu'elle compte le plus grand nombre d'entreprise.

Par contre, le nombre de sensibilisation est réduit dans la ville de Kumba du fait que les entreprises avaient démarré les activités avec un petit retard. Par conséquent, il fallait attendre qu'elles s'installent convenablement.

Dans la ville de Maroua, les activités n'ont pas encore parfaitement débuté. Les sensibilisations se font au fur et à mesure que les activités s'intensifient sur le terrain.

La bonne collaboration et l'appui des responsables sociaux des entreprises pour la mobilisation des employés ont été déterminants pour la conduite des activités.



Photos 5 : Sensibilisation avec le personnel de l'entreprise SINOHYDRO à Douala et 2 ER à Batouri

#### 4.7.2. Les activités de sensibilisation des riverains

Après la préparation des dépliants, les animateurs et animatrices des sept villes se sont déployés dans les artères des quartiers bénéficiaires du PDVIR pour édifier les riverains sur les risques de VBG liés au projet. Les échanges avec les riverains étaient très interactifs et les réponses étaient données à leurs préoccupations. Dans l'ensemble des Villes 700 personnes ont été sensibilisées.



Photos 6 : Sensibilisation des riverains à Yaoundé et à Douala

#### 4.8. Monitoring et prise en charge des cas VBG/EAS/HS

Le mécanisme de signalement des cas de VBG a été mis en place et est bâti sur :

- Les responsables sociaux des entreprises et des MDC ;
- Le numéro vert du PDVIR ;
- Le groupement RIDEV-ABE/CI2D ;

- L'OSC en charge des sensibilisations ;
- Les boites à suggestion positionnées au sein des entreprises et de la mission de contrôle.

Pendant toute la durée de la mission, **01** cas de VBG a été enregistré. En effet, le groupement RIDEV/ABE/CI2D a été saisi le **14 décembre 2023** par le Maitre d'ouvrage pour une allégation de viol perpétré sur une riveraine au PK24, lieu-dit Ngombé par un employé de l'entreprise China First Highway Enginneering Company Cameroon (CFHEC).

Le mandat du consultant était de s'assurer que le cas a été géré selon les standards et principes en la matière. Les actions ci-dessous ont été menées dans le cadre du suivi de ce cas :

- Rencontre et échange avec la responsable HSE de l'Entreprise qui a géré le cas ;
- Echange au téléphone avec la survivante qui a refusé toute rencontre avec l'agent du groupement RIDEV/ABE/CI2D ;
- Obtention des documents relatifs à l'incident (copie de la plainte, copie du rapport de gestion partielle du cas, Extrait code de conduite, copie de la lettre de désistement, copie du contrat) auprès de la responsable HSE de l'Entreprise) ;
- Evaluation du dispositif de gestion de cas au niveau de l'entreprise.

Un rapport relatif au suivi de cet incident a été transmis au Maitre d'ouvrage.

Afin de réduire la survenue des autres cas, l'équipe du groupement a coaché les responsables sociaux sur la nécessité de renforcer les sensibilisations du personnel sur le contenu du code de conduite.

## **V. QUEQUES COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS ENREGISTRES**

La chaine de résultats utilisée par le groupement se présente comme suit :

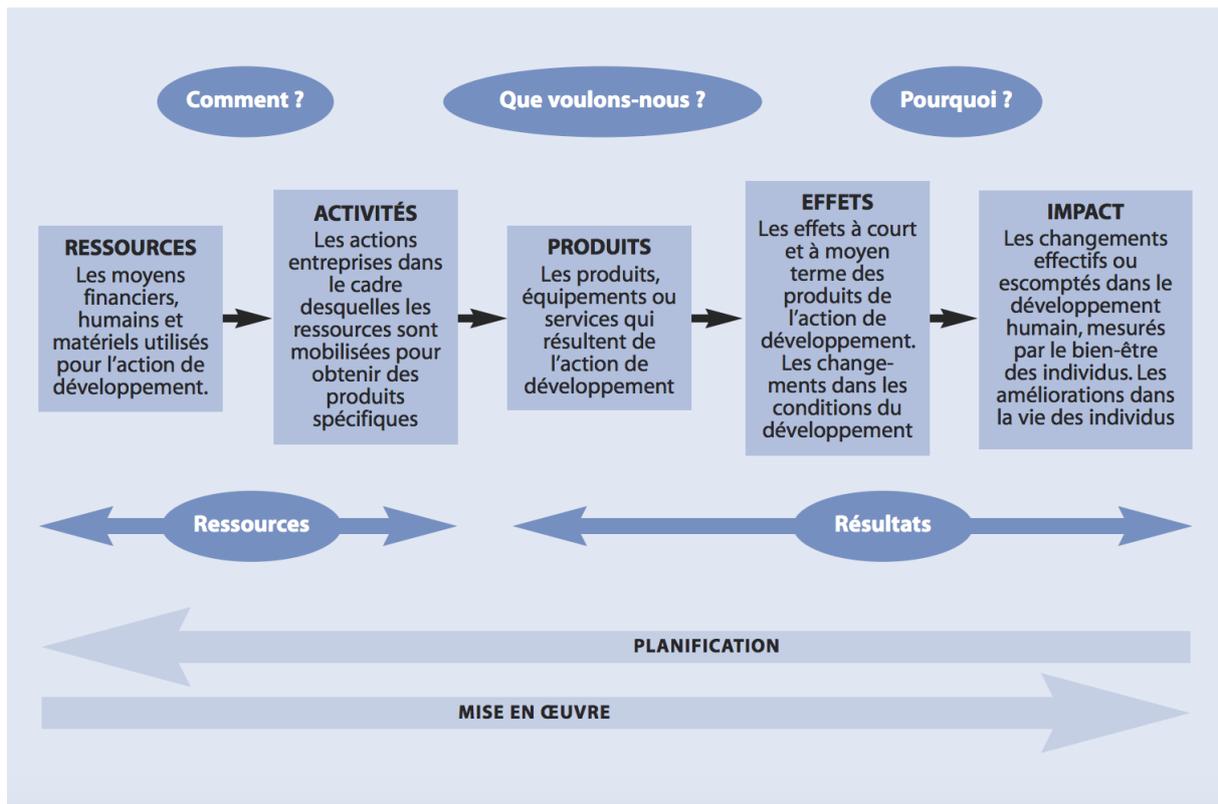


Figure 3 : Chaîne des résultats

Tous les livrables prévus dans le contrat ont été produits par le consultant. Il s'agit notamment de :

- Un rapport de démarrage intégrant en plus de la méthodologie d'intervention, un système de suivi évaluation de l'action avec les principaux résultats, les indicateurs et les outils de suivi ;
- Un rapport actualisé de la cartographie des structures de référencement et de prise en charge des survivantes dans chaque ville cible du projet ;
- Un rapport actualisé de l'évaluation des risques de VBG/VCE/EAS/HS dans les zones de mise en œuvre du Projet ;
- Un système d'alerte et de prise en charge des survivantes ;
- Le MGP actualisé ;
- Un système de gestion de l'information et un plan de communication ;
- Les rapports mensuels d'activité y compris les rapports de formation mise en œuvre de la stratégie de prise en compte de la problématique VBG.

Au-delà des extraits, il y a lieu de constater que :

- Les responsables sociaux de certaines entreprises ne comprennent pas les enjeux des activités sur les VBG/EAS/HS. C'est le cas par exemple de l'entreprise de l'entreprise KJBTP à Douala qui n'a accepté les sensibilisations qu'après plusieurs mois de négociations ;
- Les projets de proximités sont dans la phase de démarrage à Yaoundé. Il a été constaté que le dispositif de prévention des risques de VBG et de gestion des cas reste très embryonnaire dans ces entreprises. Les OSC n'ont pas été recrutées pour les activités de sensibilisation et de formation, mais surtout ne sont pas outillées sur la gestion des cas ;
- L'insécurité liée à la difficulté d'accès de la **CFHEC**. L'entreprise est située à environ 3 kilomètres de l'axe central reliant le Wouri au Nkam. Les espaces sont non bâtis et la zone est peu fréquentée ;
- Le responsable social de la MDC DIDONG CONSIEL Sarl ne réside pas dans la ville de Kumba. Par conséquent, il est difficile de planifier les activités de sensibilisation avec les employés ;
- Les responsables sociaux de certaines entreprises partageaient parfois avec les animateurs / animatrices du groupement des informations erronées sur le dispositif de prévention de VBG existant dans leurs entreprises.

## VI. RECOMMANDATIONS

- Afin de garantir un bon ancrage du dispositif de prévention et de réponse au VBG/EAS/HS, dans le cadre de la mise en œuvre du PDVIR, il est important que les actions de sensibilisations et de renforcement des capacités des parties prenantes se poursuivent. En effet, les projets de proximités sont en phase de démarrage dans la ville de Yaoundé par conséquent, il est important de faire le suivi de la conformité du dispositif de prévention des VBG. De même, les entreprises en charges des projets de proximité ne sont plus sous contrat avec les OSC pourtant elles continuent de mener les activités sur le terrain ;
- Mettre un accent sur les circuits de référencement intégrant tous les aspects de la prise en charge des VBG dans toutes les entreprises. Il a été constaté que seule la prise en charge médicale est systématique dans ces entreprises. Deux entreprises (SINOHYDRO de Yaoundé et CEPT de Batouri) seulement ont signé des conventions pour la prise en charge psychosociale. D'autres responsables sociaux estiment que la prise en charge psychosociale, judiciaire et sécuritaire ne relève pas de leur cahier de charge ;
- Les UTL devraient mettre l'accent sur les activités VBG pendant les réunions de chantier.

## VII. CONCLUSION

La mission sur le suivi de la prise en charge des survivants des VBG/VCE/EAS/HS a été mise en œuvre dans les villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé.

Sur la base des risques identifiés au début du projet, le groupement a organisé des activités de renforcement des capacités, de suivi du dispositif de prévention et réponse au VBG et de sensibilisation. Le démarrage des activités par vague a provoqué un décalage dans la mise en œuvre des activités dans les villes.

Pour s'assurer de la conformité et du bon fonctionnement du dispositif de prévention et de réponse des VBG/EAS/HS, il est important que les sensibilisations, le renforcement des capacités et le monitoring soient continus. Les projets de proximité sont en train d'être lancés et le personnel aura besoin d'un accompagnement.

## VIII. ANNEXES

Communiqué de Mme le Ministre relatif à la publication de la liste restreinte des consultants

			
CAMEROON INCLUSIVE AND RESILIENT CITIES DEVELOPMENT PROJECT	PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES	IBRD - IDA	
CELLULE DE COORDINATION DU PROJET CREDIT NUMBER IDA-6132-CM			
COMMUNIQUE N° 065/DP/ARPM/ARGES DU 26 MAI 2023			
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE DE LA SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET (SMI) N°0001/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/RGS/2022 DU 03 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DU SUIVI DE LA PRISE EN CHARGE DES SURVIVANTES DE VBG/VCE/EAS/HS DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA, KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDERE ET YAOUNDE			
Nom du Projet : Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) Financement : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM).			
<b>LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (MINHDU) COMMUNIQUE :</b> Conformément aux dispositions des Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), la liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés à l'issue des résultats de la manifestation d'intérêt sus référencée se présentent comme suit :			
<b>N°</b>	<b>NOM DE LA FIRME</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>PAYS</b>
1 <sup>er</sup>	ONG RIDEV	BP : 7535 Yaoundé Tel : 699 99 40 85/674 96 09 13 Email : ridevcam@ridev.org	Cameroun
2 <sup>ème</sup>	RISE UP Non-governmental organization in Gwarinpa	Abuja, Nigeria Tel/Fax: +234 817 529 6753 riseupngoglobale@gmail.com	Nigeria
3 <sup>ème</sup>	Groupement SOREPS/ALIDEPA	BP : 13 438 Yaoundé Tel : + 237 222 21 90 97/695 53 62 74 Email : sorepscm@yahoo.fr	Cameroun
Par ailleurs, selon « la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification des consultants (QC) », telle que décrite dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 », la Demande de proposition simplifiée sera adressée au Consultant classé premier, l'invitant à soumettre une Proposition Technique Simplifiée (PTS) selon le format prescrit dans la présente DP, conformément aux principes décrits dans les Directives sus évoquées.			
<b>Ampliations :</b> - ARMP - Cameroon Tribune - CCP/PDVIR - Chronos/archives			
 <p>Yaoundé, le 26 MAI 2023 Le Ministre (Maire d'Ouvrage)</p> <p><i>Courtes née Ketcha Célestine</i></p>			
Tél : +237 242 02 97 34 B.P : 615 Yaoundé Email : minduh.pdvir@gmail.com Située à l'Immeuble R+4 derrière la DGSN à Yaoundé			

*Communiqué de Mme Le Ministre portant attribution du contrat au groupement RIDEV/ABE/CI2D*



INCLUSIVE AND RESILIENT CITIES  
DEVELOPMENT PROJECT

PROJET DE DEVELOPPEMENT  
DES VILLES INCLUSIVES  
ET RESILIENTES

LA BANQUE MONDIALE

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET  
CREDIT NUMBER 6132 - CM

COMMUNIQUE N° 138 /C/MINHDU/PDVIR/RGS/RPM/RPMJ/10-2023 DU 1<sup>er</sup> OCT 2023  
PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP)  
N°0001/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/05-2023 DU 05/05/2023 RELATIVE AU  
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DU SUIVI DE LA PRISE EN CHARGE  
DES SURVIVANTES DE VBG/VCE/EAS/HS DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA,  
KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDERE ET YAOUNDE.

**Nom du projet du projet** Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)  
**Financement** Banque Mondiale Part HTVA et Fond de contrepartie part TVA  
**Mode de sélection** Sélection fondée sur la Qualité (QC)

Madame Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maitre d'Ouvrage), communique les résultats de l'analyse des offres de la Demande de Proposition (DP) susvisée, ainsi qu'il suit :

Le consultant firme GROUPEMENT RIDEV/AGROBIO ENERGY/CI2D email : [ridevcam@ridev.org](mailto:ridevcam@ridev.org) BP : 7535 YAOUNDE, Téléphone : +237 699 99 40 85 / 674 96 09 13 est attributaire du contrat relatif a la mise en œuvre charge du suivi de la pris en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS dans les villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré Et Yaoundé

Il est invité à prendre attache avec la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) Sis au 4ème étage Immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé B.P. 615, Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34.

Yaoundé, le 1<sup>er</sup> OCT 2023

**Ampliations :**

- ARMP
- Cameroon Tribune
- MINMAP
- CCP/PDVIR
- CSPM/PDVIR
- Chronos/archives



Le Ministre  
Maitre d'Ouvrage)

*Signature*  
Gourdes née Ketcha Celestine



CAMEROON INCLUSIVE  
AND RESILIENT CITIES  
DEVELOPMENT PROJECT



PROJET DE DÉVELOPPEMENT  
DES VILLES INCLUSIVES  
ET RÉSILIENTES



LA BANQUE MONDIALE  
IBRD - IDA

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET  
CREDIT NUMBER IDA-6132-CM

CONTRAT N° 0032 /CSC/MINHDU/PDVIR/CSPM/RPM/RPMJ/2023  
DU 14 NOV 2023

(Passé après Demande de Propositions (DP) N°0001/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/05-2023 du 05/05/2023)

Avec

**Le GROUPEMENT RIDEV/ABE/CI2D**

**BP : 7535, Yaoundé**

**Email : ridevcam@ridev.org**

**Tel/fax : 00(237)699 994 085 / 674 960 913**

**Banque : AFRILAND FIRST BANK,**

**Agence : Douala-Bonanjjo**

**Intitulé compte : RESEARCH INSTITUTE FOR DEVELOPEMENT**

**Numéro de compte : 10005 00001 05787261001-35.**

Pour

SUIVI DE LA PRISE EN CHARGE DES SURVIVANTES DE VBG/VCE/EAS/HS DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA, KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDERE ET YAOUNDE.

Souscrit le 03 NOV 2023 Notifié le 20 NOV 2023

Signé le 14 NOV 2023 Enregistré \_\_\_\_\_

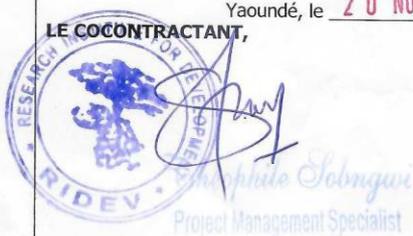
Délai d'exécution : Douze (12) mois reparti en deux tranches (tranche ferme : 05 mois ; tranche conditionnelle : 07 mois).

NOTIFICATION DU CONTRAT N° 0188 /CSC/MINHDU/PDVIR/CSPM/RPM/RPMJ/2023

Je soussigné, **Monsieur SOBNGWI Théophile**, mandataire désigné du Groupement RIDEV/AGROBIO ENERGY/CI2D, Certifie avoir reçu du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, la présente notification N° 0188 /CSC/MINHDU/PDVIR/CSPM/RPM/RPMj/2023 signée le 14 NOV 2023 mettant en vigueur Le marché susmentionné, reçu en sept (07) exemplaires, auquel je déclare me conformer.

Yaoundé, le 20 NOV 2023

LE COCONTRACTANT,



Je soussignée, **Madame Célestine KETCHA COURTES**, Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, Certifie avoir remis au Cocontractant **Monsieur SOBNGWI Théophile, mandataire désigné du Groupement RIDEV/AGROBIO ENERGY/CI2D**, la présente notification N° 0188 /CSC/MINHDU/PDVIR/CSPM/RPM/RPMj/2023, signée le 14 NOV 2023 mettant en vigueur le marché susmentionné, délivré en sept (07) exemplaires, auquel il déclare se conformer.

Yaoundé, le 14 NOV 2023

LE MINISTRE,  
(Maître d'Ouvrage)





CAMEROON INCLUSIVE AND RESILIENT CITIES DEVELOPMENT PROJECT

PDVIR

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES



LA BANQUE MONDIALE

DFRD - IDA

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET  
CREDIT NUMBER:IDA-6132-CM

**ORDRE DE SERVICE N° 00390/705/MINHDU/PDVIR/RGS/RGS-PFHIC/2023**  
(Prescrivant le démarrage des prestations pour la tranche ferme (TF) de cinq mois (05) du consultant (firme) chargé du suivi de la prise en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS dans les villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé.)

Contrat de services N°00032/CSC/MINHDU/PDVIR/CSPM/10-2023 du 14 Novembre 2023  
(Passé par sollicitation à manifestation d'intérêt (SMI)  
N°00001/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/RGS/2022 du 03/01/2023) portant  
recrutement d'un Consultant (firme) chargé du suivi de la prise en charge des survivant(e)s de  
VBG/VCE/EAS/HS dans les villes de BATOURI, DOUALA, KOUSSERI, KUMBA, MAROUA,  
NGAOUNDERE ET YAOUNDE.)

Souscrit le 03 NOV 2023 ; Signé le 14 NOV 2023 ; Notifié le 20 NOV 2023 ; Enregistré .....

1-Le GROUPEMENT RIDEV/AGROBIO ENERGY/CI2D, BP : 7535 Yaoundé/ Tel : 699 99 40 85/674 96 09 13 / Email : [ridevcam@ridev.org](mailto:ridevcam@ridev.org), représenté par Monsieur **SOBNGWI Théophile**, est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service signé du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lui prescrivant le démarrage des prestations relatives au **Contrat de services N° 00032 /CSC/MINHDU/PDVIR/CSPM/10-2023 du 14 Novembre 2023**, pour le suivi de la prise en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS dans les villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé.

2-II est rappelé au **GROUPEMENT RIDEV/AGROBIO ENERGY/CI2D** que le délai d'exécution des prestations est de **douze mois (12) mois dont cinq (05) mois pour la tranche ferme (TF) et sept (07) mois pour la tranche conditionnelle.**

3- Le présent Ordre de Service, qui marque le démarrage de la tranche ferme d'une durée de cinq (05) mois, sera notifié au **GROUPEMENT RIDEV/AGROBIO ENERGY/CI2D** par le Coordonnateur du PDVIR.

**Copies à :**

- MINMAP ;
- MINHDU ;
- Chef Service du Marché ;
- RGS/PFHIC (Ingénieur Marché) ;
- RPM/CCP ;
- Chronos/Archives.



**Le Ministre (Maître d'ouvrage)**

Yaoundé le 29 NOV 2023

**NOTIFICATION N° 000078 /N. S/MINHDU/PDVIR/RGS-PFHIC/2023**

Je soussigné, Monsieur **SOBNGWI Théophile**, mandataire désigné du **Groupeement RIDEV/AGROBIO ENERGY/CI2D** certifie avoir reçu notification de l'Ordre de Service ci-dessus du Coordonnateur du PDVIR, auquel je déclare me conformer.

Yaoundé, le 12/12/2023

Je soussigné, **NOUADJE KALEU François**, Coordonnateur du PDVIR, Chef de Service du Marché, Certifie avoir notifié à Monsieur **SOBNGWI Théophile**, mandataire désigné du **Groupeement RIDEV/AGROBIO ENERGY/CI2D** l'Ordre de Service ci-dessus, auquel il déclare se conformer.



Yaoundé, le 30 NOV 2023



CAMEROON INCLUSIVE  
AND RESILIENT CITIES  
DEVELOPMENT PROJECT



PROJET DE DEVELOPPE  
DES VILLES INCLUSIVES  
ET RESILIENTES



LA BANQUE MONDIALE  
BIRD · IDA

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET

CREDIT NUMBER IDA-6132-CM

N° 00090/14  
L/MINHDU/PDVIR/CCP/RGS-PFHIC/01-2024

Yaoundé, le 05 JAN 2024

Ref : CONTRAT N° 00032/CSC/MINHDU/PDVIR/CSPM/10-2023 du 14 novembre 2023 portant recrutement d'un Consultant (firme) chargé du suivi de la prise en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS dans les villes de Batouri, Douala, Kousséri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé

Titulaire : GROUPEMENT RIDEV/ABE/CI2D.

MADAME LE MINISTRE

AU

GROUPEMENT RIDEV/ABE/CI2D

BP : 7535 YAOUNDE, Tel : 699 994 085/ 674 960 913

Email : ridevcam@ridev.org

**OBJET :** PREMIERE SESSION DU COMITE TECHNIQUE DE SUIVI ET DE VALIDATION RELATIVE A L'EXAMEN DU RAPPORT DE DEMARRAGE.

**Monsieur le Mandataire,**

En accusant réception de votre correspondance datée du 29 décembre 2023 par laquelle vous me transmettez le rapport de démarrage de la mission sus référencée,

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir prendre part aux travaux du Comité Technique de Suivi et de Validation qui se tiendront **le 16 janvier 2024 à 11 heures précises**, dans la salle de réunion du 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment abritant la CC/PDVIR sise en face de l'entrée arrière de la DGSN, en vue de l'examen dudit rapport.

Veuillez agréer, **Monsieur le Mandataire**, l'expression de ma considération distinguée. /-

LE MINISTRE  
  
LE MINISTRE  
THE MINISTER  
Housing and Urban Development  
HABITAT, ET DU DEVELOPPEMENT  
Généraliste néo Ketcha Célestine



CAMEROON INCLUSIVE  
AND RESILIENT CITIES  
DEVELOPMENT PROJECT

**PDVIR**

PROJET DE DEVELOPPEMENT  
DES VILLES INCLUSIVES  
ET RESILIENTES



LA BANQUE MONDIALE  
BIRD • IDA

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET  
CREDIT NUMBER IDA-6132-CM

N° ~~0023~~ ~~17/18~~ MF/MINHDU/PDVIR/CCP/RGS-PFHIC/02-24

### MESSAGE – PORTE

**DE : Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain**

**A : Mesdames et Messieurs :**

- Le Responsable Social de l'Entreprise SINOHYDRO ;
- Le Responsable Environnemental de l'Entreprise SINOHYDRO ;
- Le Responsable Social de l'OSC Environnement Votre ;
- Le Responsable Social de la MDC Groupement TPF-Consultores/Luxan Engineering Sarl ;
- Le Responsable Environnemental de la MDC Groupement TPF-Consultores/Luxan Engineering Sarl ;
- Le représentant du Groupement RIDEV/ABE/CI2D

**Objet : Atelier de formation/sensibilisation des acteurs sociaux du Projet à la procédure de traitement des plaintes de VBG/EAS/HS et VCE et de réalisation de l'Audit de sécurité EAS/HS du PDVIR**

**TEXTE :** HONNEUR VOUS INVITER **STOP** BIEN VOULOIR PRENDRE PERSONNELLEMENT PART **STOP** REUNION RELATIVE OBJET SUSVISE **STOP** QUI SE TIENDRA DE ~~MERCREDI 28~~ ~~AU~~ ~~JEUDI~~ ~~29~~ FEVRIER 2024 A PARTIR DE 08 HEURES **STOP** ~~SOA~~ **STOP ET FIN. /**

VU, BON A PORTER

YAOUNDE LE 15 FEV 2024



*Courtes née Ketcha Célestine*

